

Évolution du marché
du travail dans les MRC

Bulletin

FLASH

Avril 2016

Introduction

Depuis 2005, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) produit et diffuse le Bulletin Flash consacré au marché du travail d'après les plus récentes données disponibles à l'échelle des municipalités régionales de comté (MRC). Comme dans les éditions précédentes, ce bulletin présente l'évolution du marché du travail sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans ([voir le glossaire](#)). Ces indicateurs ont été développés par l'ISQ à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Dans cette édition, les résultats analysés découlent d'une révision complète des séries de données qui tient compte des améliorations apportées par l'ISQ aux méthodes de calcul afin de produire des estimations plus précises. Pour des explications méthodologiques, le lecteur est invité à se référer à l'[encadré](#) de ce bulletin.

Dans l'objectif de cerner les principales tendances de l'évolution du marché du travail dans les 104 MRC du Québec, les données sont analysées selon la fourchette 2009 à 2014. L'analyse mesurera les disparités observées entre les MRC en regard des trois indicateurs et fera également ressortir les inégalités entre les hommes et les femmes. Des cartes thématiques et des tableaux statistiques présentés à la fin du bulletin fournissent des données détaillées tout en offrant une vue d'ensemble. En outre, des tableaux de données ventilées par MRC peuvent être consultés sur le [site de l'ISQ](#).

Évolution du nombre de travailleurs

Dans l'ensemble du Québec, selon les données provisoires de 2014, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 3 317 660, ce qui représente une croissance de 0,6 % (+ 19 398) par rapport à 2013. À la suite de la récession de 2009 qui a entraîné un recul du marché de l'emploi et une diminution du nombre de travailleurs, la situation s'est redressée suivant un rythme de croissance variant de 0,6 % à 1,4 % selon l'année. Entre 2009 et 2014, le nombre de personnes qui travaillaient comme salariés ou travailleurs autonomes au Québec s'est accru de 4,2 % et dès 2011 il dépassait le niveau antérieur à la récession.

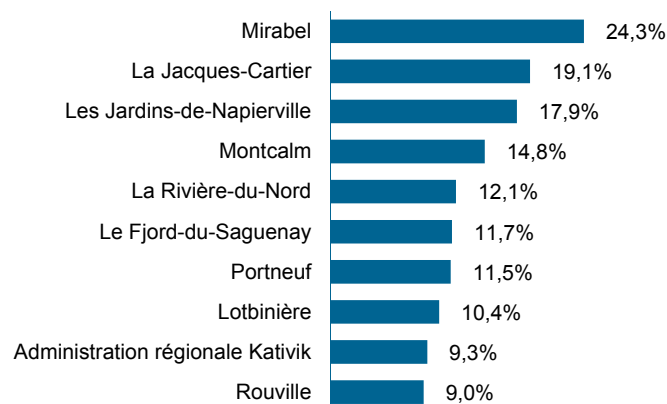
Forte progression en périphérie des grands centres et dans les régions minières

À l'échelle des 104 MRC, le marché du travail évolue de façon variable entre 2009 et 2014, mais dans la majorité des territoires supralocaux l'évolution est positive. Le nombre de travailleurs s'est accru dans 80 MRC, tandis que dans les 24 autres, la situation tend à se détériorer. Parmi les MRC qui profitent de

fortes croissances, Mirabel se distingue avec une hausse de 24,3 % avec près de 23 000 travailleurs en 2014, comparativement à 18 462 en 2009 (figure 1). D'autres MRC montrent de bonnes performances, en particulier celles qui sont situées en périphérie de Montréal, comme Les Jardins-de-Napierville et Montcalm, ou de Québec (La Jacques-Cartier et Portneuf). Certaines MRC situées dans des régions éloignées connaissent également une forte progression du nombre de travailleurs; c'est le cas, entre autres, du Fjord-du-Saguenay, dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui bénéficie des développements de l'industrie minière. À cet égard, mentionnons également les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, une région qui profite aussi de l'essor du secteur minier. Les MRC d'Abitibi-Ouest, Abitibi et La Vallée-de-l'Or présentent des taux de croissance de plus de 6 %, à l'instar d'Eeyou Istchee et de l'Administration régionale Kativik dans le Nord-du-Québec. Dans le cas de ces deux territoires, l'augmentation du nombre de travailleurs peut être attribuable à l'activité de l'industrie minière conjuguée à une forte croissance démographique.

Au cours des cinq dernières années, le marché de l'emploi s'est amélioré dans toutes les MRC des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec, de Lanaudière et du Centre-du-Québec. La progression du nombre de travailleurs à Montréal et à Laval, révélée par des taux de croissance largement supérieurs à celui de l'ensemble du Québec, doit aussi être mentionnée ([tableau 7](#)).

Figure 1
Les dix MRC ayant la plus forte croissance du nombre de travailleurs, 2009-2014



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Une situation qui se dégrade à Manicouagan

Si plusieurs MRC de régions minières sont en forte croissance quant au nombre de travailleurs, d'autres, au contraire, éprouvent des difficultés. Ce constat s'applique à la MRC de Manicouagan, qui accuse en 2014 une forte baisse du nombre de travailleurs. Il s'agit d'une dixième baisse annuelle consécutive. La Haute-Côte-Nord est une autre MRC de la Côte-Nord où le nombre de travailleurs recule entre 2009 et 2014.

La situation se détériore également dans plusieurs MRC du Bas-Saint-Laurent, excluant Rimouski-Neigette et La Matapédia qui s'en tirent plutôt bien, et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Dans ces deux régions, plusieurs MRC ont vu leur nombre de travailleurs régresser, notamment Les Basques et Kamouraska dans le Bas-Saint-Laurent, Les Îles-de-la-Madeleine et La Côte-de-Gaspé en Gaspésie (figure 2). La Mauricie connaît aussi des difficultés ressenties à l'échelle supralocale dans trois de ses six MRC, soit Mékinac, Shawinigan et La Tuque. Ces territoires ont subi, en outre, des pertes démographiques notables au cours des dernières années.

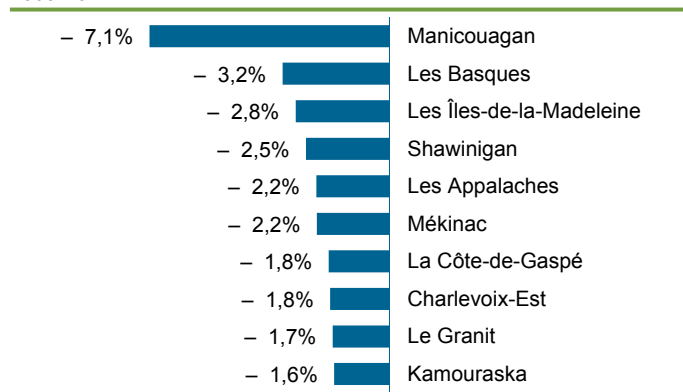
Les femmes participent à la croissance autant que les hommes

Entre 2009 et 2014, la croissance de l'emploi a profité tant aux femmes qu'aux hommes dans l'ensemble du Québec. Le nombre de travailleuses a augmenté de 4,2 %, une hausse à peine plus prononcée que chez les hommes (4,1 %). La part des femmes dans le marché du travail, qui s'établit à 48,6 % en 2014, a très peu fluctué depuis 2009.

Le nombre de travailleuses augmente au cours de cette période dans 86 des 104 MRC du Québec, les plus fortes croissances étant constatées dans Mirabel (24,4 %), La Jacques-Cartier (22,9 %) et Le Fjord-du-Saguenay (16,8 %). En revanche, leur nombre décroît dans 17 territoires supralocaux, notamment dans Manicouagan (– 3,1 %) et L'Île-d'Orléans (– 3,1 %). En ce qui concerne les travailleurs de sexe masculin, c'est dans Les Jardins-de-Napierville (+ 26,2 %) que leur nombre a le plus augmenté, tandis qu'il chute drastiquement dans Manicouagan (– 10,6 %). Ces deux MRC se particularisent par l'importance de l'emploi à forte concentration masculine : la main-d'œuvre agricole étrangère dans la première, en croissance, et le travail lié au transport et à la transformation des ressources naturelles dans la deuxième, en déclin. Ces résultats laissent penser que l'évolution du nombre de travailleurs dans les territoires supralocaux est assujettie à la vitalité de secteurs clés dans l'économie locale.

Par ailleurs, d'importantes différences sont observées entre les MRC relativement à la proportion de femmes dans le total des travailleurs. Ainsi, dans l'ensemble des MRC de la péninsule gaspésienne, la proportion de femmes dépasse les 50 %, de même que dans deux des trois MRC du Nord-du-Québec (Eeyou Istchee et Administration régionale Kativik). Gatineau et Les Pays-d'en-Haut présentent aussi une plus grande part de femmes. Au total, dans 11 MRC du Québec, les femmes comptent pour plus de la moitié de l'ensemble des travailleurs. En revanche, Les Jardins-de-Napierville, L'Île-d'Orléans, Caniapiscau, Le Fjord-du-Saguenay et Les Etchemins se démarquent par la faible part des femmes dans le total des travailleurs puisqu'elles représentent moins de 45 %.

Figure 2
Les dix MRC affichant la plus forte baisse du nombre de travailleurs, 2009-2014



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Tableau 1
Les dix MRC ayant le plus haut taux de travailleurs, 2014

Rang	MRC	Taux (%)
1	Caniapiscau	85,2
2	La Jacques-Cartier	84,4
3	Mirabel	83,8
4	Marguerite-D'Youville	83,3
5	La Vallée-du-Richelieu	83,2
6	Administration régionale Kativik	83,1
7	La Nouvelle-Beauce	82,9
8	Les Jardins-de-Napierville	82,1
9	Vaudreuil-Soulanges	82,0
10	Lévis	81,9

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Tableau 2
Les dix MRC ayant le taux de travailleurs le plus faible, 2014

Rang	MRC	Taux (%)
1	Le Rocher-Percé	53,8
2	La Haute-Gaspésie	53,9
3	Avignon	60,5
4	Le Golfe-du-Saint-Laurent	61,3
5	Bonaventure	62,4
6	La Vallée-de-la-Gatineau	62,4
7	Antoine-Labelle	63,2
8	Pontiac	63,2
9	Les Îles-de-la-Madeleine	63,5
10	Shawinigan	63,6

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Taux de travailleurs

Dans l'ensemble du Québec, depuis la récession de 2009, le taux de travailleurs a suivi une croissance continue pour culminer à 75,9 % en 2014, soit un gain de 2,1 points de pourcentage en cinq ans. La progression s'est effectuée plus rapidement dans 66 MRC, plus particulièrement dans Abitibi-Ouest, La Matapédia, Le Golfe-du-Saint-Laurent et Montmagny, où la hausse dépasse les cinq points de pourcentage. Dans ces territoires, la croissance du taux de travailleurs s'explique en grande partie par un déclin accentué de la population de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus.

Cette situation contraste avec celle de cinq MRC qui enregistrent en 2014 un taux de travailleurs inférieur à celui de 2009. Ce sont Les Collines-de-l'Outaouais, Gatineau, l'Administration régionale Kativik, Manicouagan et Les Pays-d'en-Haut. Dans quatre de ces MRC, le nombre de déclarants a crû à un rythme plus rapide que le nombre de travailleurs. Le cas de Manicouagan est particulier; entre 2009 et 2014, un ralentissement des activités dans les secteurs de la transformation des ressources naturelles s'est répercuté sur le nombre de travailleurs qui a chuté plus rapidement que le nombre de déclarants, lui aussi en baisse.

Caniapiscou toujours en tête du classement

Au total, 35 MRC affichent un taux de travailleurs supérieur à celui de l'ensemble du Québec (75,9 %). Les MRC qui dominent le classement des plus hauts taux de travailleurs demeurent à peu près les mêmes au fil des ans ([tableau 1](#)). Une seule nouveauté est à signaler, il s'agit de la présence des Jardins-de-Napierville au classement des 10 MRC qui ont le plus haut taux de travailleurs. Caniapiscou occupe la première place, position

qu'elle conserve invariablement depuis 2010. Elle est suivie par des MRC situées en périphérie de grands centres urbains telles que La Jacques-Cartier, Mirabel, Marguerite-D'Youville et La Vallée-du-Richelieu. La [carte 1](#) rend compte de la distribution de ces MRC autour de Montréal et de Québec. Parmi les 35 MRC où les taux de travailleurs dépassent celui du Québec, 9 sont situées en Montérégie, 6 dans la ceinture nord de Montréal et 7, en totalité ou en partie, dans la région métropolitaine de Québec.

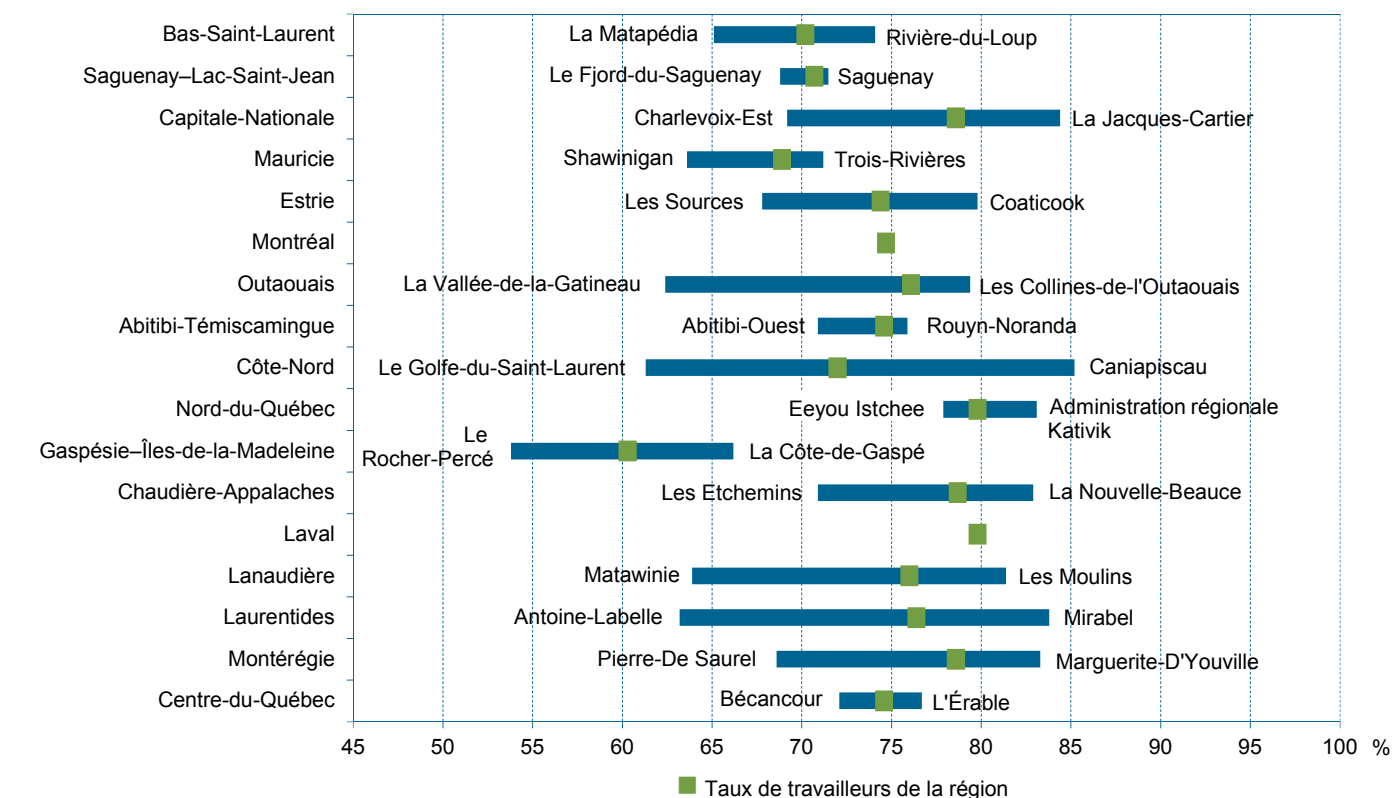
Parallèlement, les plus faibles taux de travailleurs se retrouvent dans les MRC de la péninsule gaspésienne ([tableau 2](#)). Les MRC du Rocher-Percé et de La Haute-Gaspésie arrivent bonnes dernières au classement, position qu'elles se partagent en alternance depuis plusieurs années. À l'extrême est du Québec, la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent fait aussi partie des territoires qui enregistrent les plus bas taux de travailleurs en 2014, à l'instar des MRC localisées au nord des territoires périphériques de Montréal, de Gatineau et de Trois-Rivières, comme l'indique la [carte 1](#).

Contrastes entre les MRC d'une région

Cette situation met en lumière les disparités qui existent entre les territoires supralocaux d'une région administrative en ce qui a trait au taux de travailleurs. La figure 3 donne la mesure des écarts qui séparent les MRC à l'intérieur d'une même région. La Côte-Nord est la région où l'écart entre les taux de travailleurs est le plus prononcé : la MRC de Caniapiscou, qui profite de l'industrie minière et compte un taux de travailleurs de 85,2 %, contraste vivement avec les 61,3 % relevés dans Le Golfe-du-Saint-Laurent. Aussi, les clivages sont très perceptibles dans les régions adjacentes

Figure 3

Écarts entre les MRC affichant le plus bas et le plus haut taux de travailleurs des 25-64 ans pour chacune des régions administratives, 2014



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

aux grands centres urbains et qui subissent leur effet polarisant. Mentionnons entre autres le cas des Laurentides, où Mirabel (83,8 %) présente plus de 20 points d'écart avec Antoine-Labelle (63,2 %), de Lanaudière (Les Moulins, 81,4 %, et Matawinie, 63,9 %) ainsi que l'Outaouais (Les Collines-de-l'Outaouais, 79,4 %, et La Vallée-de-la-Gatineau, 62,4 %). Ces régions comprennent une portion fortement urbanisée qui jouxte des secteurs peu peuplés et dont l'économie repose principalement sur l'exploitation forestière. Cette tendance est également notée, mais dans une moindre mesure, dans la Capitale-Nationale.

À l'opposé, le Saguenay–Lac-Saint-Jean se distingue par le peu d'écart entre la MRC où le taux de travailleurs est le plus faible (Le Fjord-du-Saguenay, 68,8 %) et celle où il est le plus élevé (Saguenay, 71,5 %). L'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec et le Centre-du-Québec figurent aussi parmi les régions offrant le moins de disparité entre leurs MRC relativement au taux de travailleurs.

Croissance notable du taux de travailleuses dans Le Fjord-du-Saguenay

À l'échelle du Québec, le taux de travailleurs chez les femmes s'élève à 73,8 % en 2014, après une croissance de 2,3 points de pourcentage par rapport à 2009, comparativement à la progression plus lente chez les hommes, qui se chiffre à 1,8 point, pour atteindre un taux de 77,9 %.

Dans les territoires supralocaux, l'évolution du taux de travailleurs chez les femmes suit des trajectoires différentes d'une MRC à l'autre au cours de cette période. C'est dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean que le taux de travailleuses a le plus progressé et, en particulier, dans Le Fjord-du-Saguenay où la croissance est fulgurante avec un gain de 7,3 points de pourcentage. Cette forte croissance s'explique par l'accroissement accéléré du nombre de travailleuses de 25 à 64 ans, combiné à une faible augmentation du nombre de déclarantes de ce groupe d'âge. Caniapiscau dans la région de la Côte-Nord et Le Val-Saint-François en Estrie connaissent aussi de bonnes performances, avec des croissances de 6,5 et 6,4 points de pourcentage, respectivement. À l'inverse, dans quatre MRC, dont deux dans l'Outaouais, le taux de travailleurs de sexe féminin a reculé, principalement en raison de la population de déclarantes qui s'est accrue plus rapidement que le nombre de femmes en emploi. Ce sont Gatineau, Les Collines-de-l'Outaouais, Les Pays-d'en-Haut et l'Administration régionale Kativik qui voient leur taux de travailleuses se contracter entre 2009 et 2014.

En dépit de cette décroissance, l'Administration régionale Kativik

affiche le taux de travailleurs le plus élevé chez les femmes en 2014, soit 84,7 % (tableau 3). Elle est suivie par La Jacques-Cartier (83,9 %), Mirabel (82,1 %) et La Vallée-du-Richelieu (81,9 %). Des dix MRC qui montrent les taux de travailleurs les plus élevés chez les femmes, huit se situent dans des régions périphériques de Montréal et de Québec telles que la Montérégie, Les Laurentides et Chaudière-Appalaches. Par contraste, les plus bas taux de travailleurs de sexe féminin sont constatés dans des MRC de la péninsule gaspésienne comme La Haute-Gaspésie (55,6 %) et Le Rocher-Percé (56,1 %).

Du côté des hommes, Caniapiscau se classe comme le territoire supralocal ayant le plus haut taux de travailleurs de sexe masculin (90,9 %). Les Jardins-de-Napierville, Mirabel et Marguerite-D'Youville figurent aussi dans le haut du classement (tableau 4). Il est à noter que plusieurs MRC se positionnent en tête tant pour le taux de travailleurs de sexe masculin que féminin. Les MRC des régions périphériques de Montréal et de Québec comme Mirabel, Marguerite-D'Youville, La Jacques-Cartier, La Vallée-du-Richelieu, La Nouvelle-Beauce, Vaudreuil-Soulanges et Roussillon s'inscrivent dans cette tendance. Par contre, les taux de travailleurs sont plus spécifiquement élevés pour un sexe ou l'autre dans certaines MRC en raison de l'importance des activités économiques qui engagent davantage une main-d'œuvre masculine ou féminine. Les MRC à fort taux de travailleurs masculins sont Caniapiscau, notamment pour l'industrie minière, de même que Les Jardins-de-Napierville et L'Île-d'Orléans, en particulier pour le travail agricole qui engage une importante main-d'œuvre masculine étrangère. D'ailleurs, les écarts les plus prononcés entre le taux de travailleurs de sexe masculin et féminin sont constatés dans ces trois MRC, entre autres à Caniapiscau où 12,3 points de pourcentage séparent le taux de travailleurs des hommes de celui des femmes. Du côté des MRC affichant les plus hauts de travailleuses, en plus de l'Administration régionale Kativik et Eeyou Istchee, on remarque Lévis et Les Collines-de-l'Outaouais. Par ailleurs, 11 MRC se particularisent par un taux de travailleurs de sexe féminin plus élevé que celui des hommes; ce sont principalement des MRC situées dans le Nord-du-Québec et dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Dans ces territoires, les taux de travailleurs masculins sont particulièrement faibles.

Tableau 3
Les dix MRC ayant le plus haut taux de travailleurs chez les femmes, 2014

Rang	MRC	%
1	Administration régionale Kativik	84,7
2	La Jacques-Cartier	83,9
3	Mirabel	82,1
4	La Vallée-du-Richelieu	81,9
5	Marguerite-D'Youville	81,5
6	La Nouvelle-Beauce	81,2
7	Eeyou Istchee	80,8
8	Lévis	80,1
9	Vaudreuil-Soulanges	80,0
10	Roussillon	79,7

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Tableau 4
Les dix MRC ayant le plus haut taux de travailleurs chez les hommes, 2014

Rang	MRC	%
1	Caniapiscau	90,9
2	Les Jardins-de-Napierville	85,8
3	Mirabel	85,5
4	Marguerite-D'Youville	85,1
5	La Jacques-Cartier	84,8
6	L'Île-d'Orléans	84,6
7	La Vallée-du-Richelieu	84,6
8	La Nouvelle-Beauce	84,4
9	Vaudreuil-Soulanges	84,0
10	Roussillon	83,7

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Revenu d'emploi médian

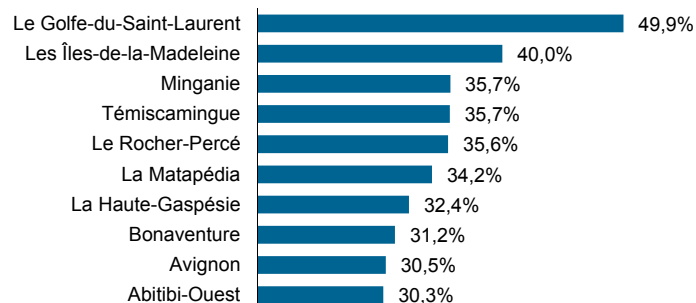
En 2014, le revenu d'emploi médian de l'ensemble des déclarants québécois de 25 à 64 ans s'est établi, en dollars courants, à 38 723 \$, ce qui représente une croissance de 14,8 % par rapport à 2009 alors qu'il était de 33 721 \$. Toutes les MRC du Québec ont bénéficié de cette croissance. Toutefois, on constate que le revenu d'emploi médian s'est accru de façon parfois très inégale d'une MRC à l'autre au cours de ces cinq années. C'est dans des MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent que le revenu d'emploi médian a augmenté avec le plus de vigueur (figure 4). Dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, l'augmentation du revenu médian est de l'ordre de 50 %, soit une croissance annuelle moyenne de plus de 8 %; il s'agit de la plus forte hausse observée. Cette croissance considérable résulte notamment des activités liées à la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine. En outre, la croissance du revenu médian dépasse largement celle du Québec dans toutes les MRC de la Côte-Nord, à l'exception de Manicouagan qui se signale par une modeste hausse de 7,4 % en cinq ans (tableau 7).

Hausse du revenu médian en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Comme sur la Côte-Nord, le revenu médian des déclarants a connu entre 2009 et 2014 une hausse supérieure à celle du Québec dans l'ensemble des MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, notamment dans Les Îles-de-la-Madeleine (+ 40,0 %), Le Rocher-Percé (+ 35,6 %), La Haute-Gaspésie (+ 32,4 %), Bonaventure (+ 31,2 %) et Avignon (+ 30,5 %). À l'échelle de la région administrative, la croissance du revenu atteint 32,7 %, la plus importante au Québec, suivie de celle de l'Abitibi-Témiscamingue (+ 24,6 %). Il faut préciser que, en dépit de ces fortes hausses, le revenu médian des déclarants dans tous les territoires supralocaux de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est en deçà du revenu médian de l'ensemble du Québec. La situation est semblable dans les MRC de La Matapédia et de Pontiac où le revenu médian s'est accru respectivement de 34,2 % et 24,9 % pour s'établir à des niveaux encore très inférieurs à la médiane québécoise.

À l'opposé, le revenu d'emploi médian a progressé de façon particulièrement modérée dans l'Administration régionale Kativik, Gatineau, L'Île-d'Orléans et Manicouagan. Dans ces MRC, le taux de croissance n'excède pas les 8 % sur cinq ans.

Figure 4
Les dix MRC ayant la plus forte croissance du revenu d'emploi médian, 2009-2014



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Dans le classement des MRC ayant les revenus d'emploi médians les plus élevés, avec 84 362 \$ en 2014, Caniapiscau se maintient en tête, position qu'elle occupe depuis plusieurs années, attribuable pour une large part aux salaires élevés des travailleurs du secteur minier. Viennent ensuite, loin derrière, Les Collines-de-l'Outaouais, Marguerite-D'Youville, La Vallée-du-Richelieu, La Jacques-Cartier, Sept-Rivières, Jamésie et Gatineau qui présentent toutes un revenu d'emploi médian dépassant les 47 000 \$ (tableau 5). Au total, dans 27 MRC, le revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans est supérieur à celui du Québec. Outre les MRC de régions minières, celles où le revenu d'emploi est le plus élevé se répartissent dans les régions métropolitaines de Gatineau, de Montréal et de Québec. La [carte 2](#) permet de visualiser cette polarisation. Par contre, elle expose également la distribution des territoires où le revenu d'emploi médian est le plus faible et qui, au contraire des MRC ayant le revenu le plus élevé, sont plutôt éloignés des principaux centres urbains. Les MRC du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de l'Estrie ainsi que celles des portions nord de la Mauricie, de Lanaudière, des Laurentides et de l'Outaouais sont les territoires où les revenus d'emploi médians sont les plus faibles (tableau 6). Les résultats indiquent que dans 25 MRC ainsi réparties le revenu médian est inférieur à 32 000 \$.

Tableau 5
Les dix MRC où le revenu d'emploi médian est le plus élevé, 2014

Rang	MRC	\$
1	Caniapiscau	84 362
2	Les Collines-de-l'Outaouais	50 094
3	Marguerite-D'Youville	48 768
4	La Vallée-du-Richelieu	48 718
5	La Jacques-Cartier	48 163
6	Sept-Rivières	47 525
7	Jamésie	47 497
8	Gatineau	47 036
9	Lévis	45 943
10	Thérèse-De Blainville	45 534

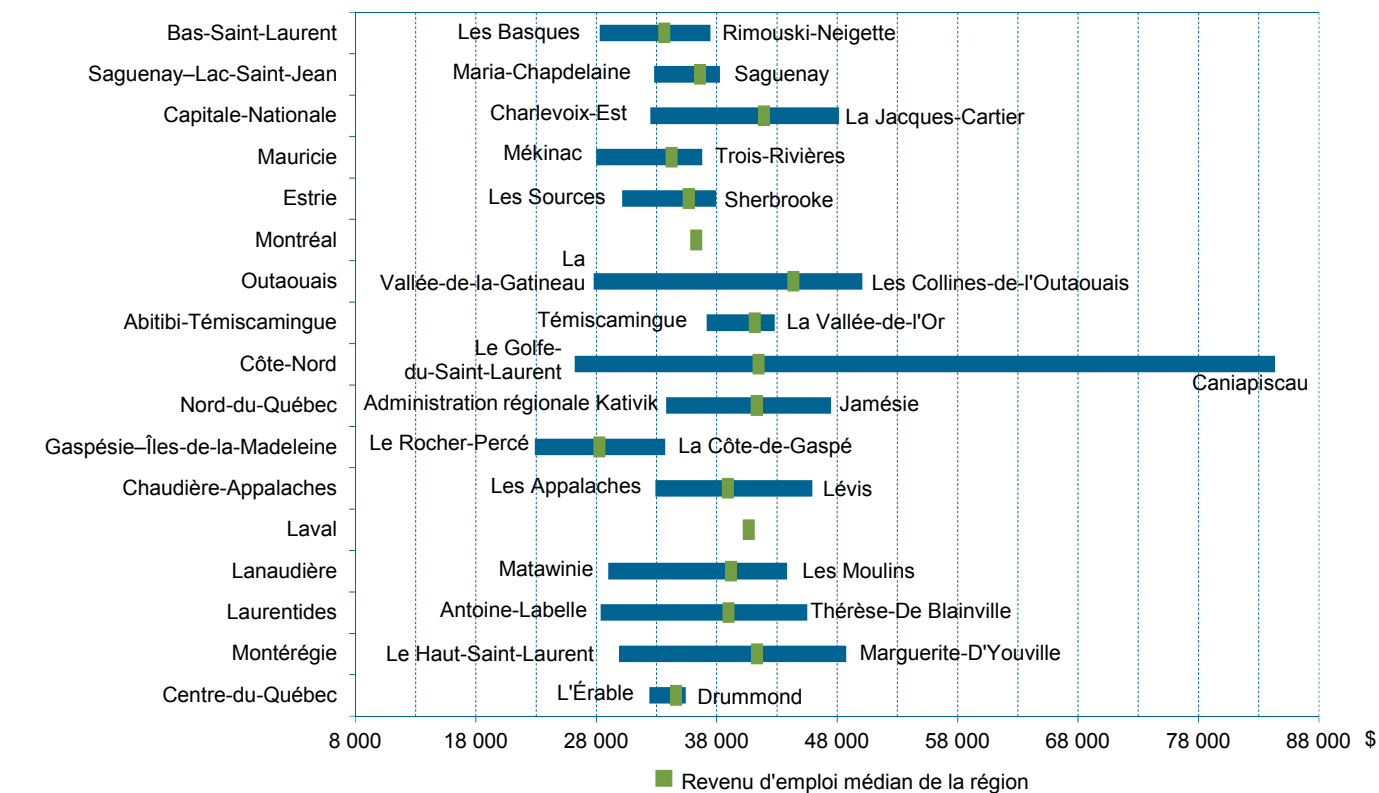
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Tableau 6
Les dix MRC où le revenu d'emploi médian est le plus faible, 2014

Rang	MRC	\$
1	Le Rocher-Percé	22 909
2	La Haute-Gaspésie	25 181
3	Le Golfe-du-Saint-Laurent	26 218
4	Les Îles-de-la-Madeleine	27 120
5	La Vallée-de-la-Gatineau	27 803
6	Mékinac	27 994
7	Les Basques	28 286
8	Antoine-Labelle	28 364
9	Matawinie	28 998
10	Les Laurentides	29 260

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Figure 5



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Ces classements révèlent que dans une région administrative il peut y avoir des MRC à revenus élevés et d'autres à faibles revenus. C'est notamment le cas de la Côte-Nord où la MRC de Caniapiscau se démarque avec un revenu médian de 84 362 \$ comparativement au Golfe-du-Saint-Laurent où il est de 26 218 \$, soit une différence plus de 58 000 \$ (figure 5). Sur ce plan, la Côte-Nord contraste nettement avec les autres régions administratives où les écarts se traduisent par une plus grande homogénéité. Le Centre-du-Québec est la région qui présente le moins de disparité entre la MRC ayant le revenu le plus élevé (Drummond, 35 429 \$) et celle où le revenu est le plus faible (L'Érable, 32 411 \$); la différence dépasse à peine 3 000 \$. Mentionnons l'Abitibi-Témiscamingue et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, où un écart de moins de 5 700 \$ sépare la MRC ayant le revenu d'emploi médian le plus élevé et celle ayant le plus bas.

Les inégalités de revenu entre les hommes et les femmes tendent timidement à s'estomper

Selon les données provisoires de 2014, le revenu d'emploi médian des déclarantes québécoises de 25 à 64 ans est de 34 342 \$, en hausse de 15,9 % par rapport à 2009, alors que celui des hommes s'est accru de 15,4 % pour s'établir à 43 756 \$. Un écart de 21,5 %¹ sépare les deux groupes. Comme la croissance

du revenu a été un peu plus forte chez les femmes que chez les hommes, l'inégalité de revenu entre les deux sexes s'est légèrement réduite entre 2009 et 2014 (– 0,3 point de pourcentage).

À l'échelle des territoires supralocaux, dans la majorité des MRC, la croissance du revenu a été plus rapide chez les femmes que chez les hommes. Parmi ces MRC, on retrouve en particulier Les Jardins-de-Napierville, L'Île-d'Orléans, Manicouagan, Caniapiscau, Charlevoix-Est, Eeyou Istchee, l'Administration régionale Kativik et Saguenay. Dans ces MRC, la croissance du revenu des déclarantes dépasse celle des hommes par plus de 9 points de pourcentage. En revanche, dans 37 autres MRC, l'écart s'est creusé à la défaveur des femmes, notamment dans Pontiac, Abitibi-Ouest, Le Golfe-du-Saint-Laurent et La Matapédia.

En dépit de cette tendance, le revenu d'emploi médian des déclarantes en 2014 est inférieur à celui de leurs homologues masculins dans tous les territoires supralocaux, à l'exception de L'Île-d'Orléans (37 220 \$ pour les femmes; 33 509 \$ pour les hommes) et de l'Administration régionale Kativik (35 088 \$ pour les femmes; 32 993 \$ pour les hommes). Il faut préciser que dans ces deux territoires, les revenus d'emploi médians des hommes sont parmi les plus bas du Québec.

Dans 76 MRC sur 104, l'écart dépasse le seuil de 21,5 % correspondant à la différence pour l'ensemble du Québec. La plus grande disparité est constatée dans Caniapiscau, où les femmes gagnent 39 315 \$ comparativement à 120 921 \$ versés aux hommes, une différence de 67,5 % (figure 6). Les inégalités

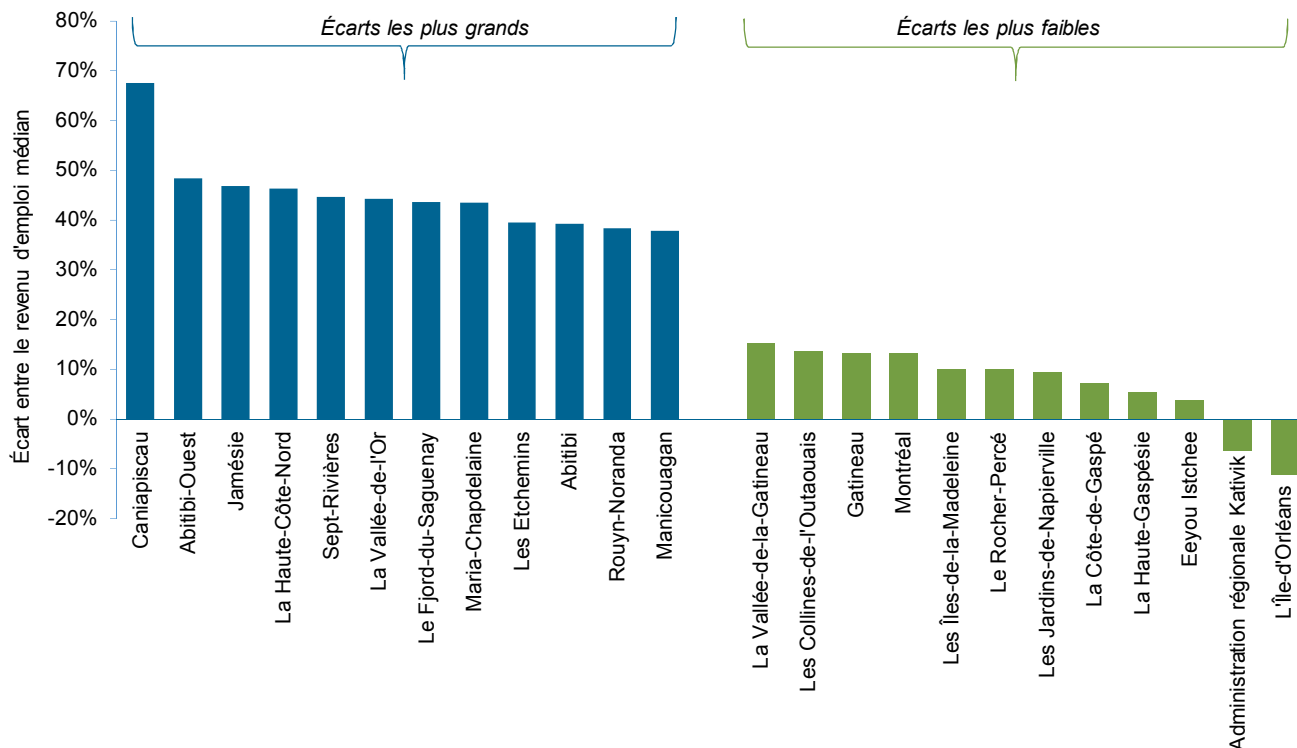
1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage et peut être négatif.

entre les femmes et les hommes sont plus prononcées dans les régions dont l'économie repose sur l'exploitation minière ou forestière telles qu'Abitibi-Ouest, Jamésie, La Haute-Côte-Nord, Sept-Rivières, La Vallée-de-l'Or, Le Fjord-du-Saguenay et Maria-Chapdelaine. En revanche, les différences les plus faibles sont observées dans Eeyou Istchee, La Haute-Gaspésie, La Côte-de-Gaspé et Les Jardins-de-Napierville.

Par ailleurs, le revenu d'emploi médian des déclarantes de 25 à 64 ans le plus élevé est enregistré dans Les Collines-de-l'Outaouais, la seule MRC où il dépasse 46 000 \$ en 2014. À l'inverse, c'est dans les MRC de La Haute-Côte-Nord (21 862 \$), Le Rocher-Percé (21 863 \$), Le Golfe-du-Saint-Laurent (23 228 \$) et Mékinac (23 494 \$) que sont notés les plus bas revenus d'emploi médians des femmes.

Figure 6

MRC où les écarts entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes sont les plus grands et les plus faibles, 2014



1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage et peut être négatif.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

GLOSSAIRE

Déclarants : Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrit sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Revenu d'emploi médian : Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de déclarants ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les déclarants ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les déclarants ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'ISQ, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du

Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

Taux de travailleurs : Il correspond au nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleurs : Un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Le nombre de travailleurs comprend ainsi les salariés et les travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE : RÉVISION DES DONNÉES ANNUELLES DU MARCHÉ DU TRAVAIL PAR MRC

L'ISQ a procédé, en avril 2016, à une révision majeure des estimations du nombre et du taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi des 25 à 64 ans afin de rendre compte des dernières améliorations apportées aux méthodes d'estimation et d'y intégrer les différentes corrections apportées, au fil du temps, aux dossiers fiscaux des particuliers. Pour assurer la comparabilité des séries chronologiques, toutes les estimations des MRC du Québec ont été révisées rétroactivement jusqu'en 2002, soit jusqu'au début des séries.

Changements à la méthode d'estimation du nombre de travailleurs

Des améliorations importantes ont été apportées à la méthode d'estimation du nombre de travailleurs, lesquelles visent à mieux rendre compte de la situation de l'emploi dans les MRC. En somme, cinq modifications méthodologiques ont été réalisées :

1. Méthode de calcul qui ne repose plus sur la notion de principale source de revenus, mais sur une approche qui permet de rendre compte avec plus de précision du degré de participation au marché du travail de chaque particulier au cours d'une année;
2. Ajustement des montants déclarés en prestations d'assurance-emploi afin que celles-ci reflètent des taux de remplacement de revenu de travail de 100 %;
3. Prise en compte des prestataires d'assurance parentale;
4. Prise en compte des prestataires du Programme de protection des salariés;
5. Sont désormais considérés comme travailleurs les associés ayant tiré des revenus d'une société de personnes.

1. Changement à la méthode de calcul : abandon de la notion de principale source de revenus

Auparavant, pour déterminer si un particulier ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec avait travaillé au cours d'une année donnée – c'est-à-dire pour qu'il soit considéré comme un travailleur –, il fallait que ses revenus d'emploi ou d'entreprise¹ soient plus élevés que ses revenus d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Ainsi, selon l'ancienne approche, un particulier qui avait déclaré 5 000 \$ en prestations d'assurance-emploi et 20 000 \$ en revenus d'emploi et d'entreprise était considéré en emploi toute l'année, en dépit du fait qu'il ait connu une période de chômage, puisque ses revenus d'emploi et d'entreprise représentaient sa principale source de revenus.

Dorénavant, l'estimation du nombre de travailleurs n'est plus basée sur la notion de principale source de revenus. Elle est maintenant fondée sur la **proportion** qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés, par chaque particulier, sur la somme des revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite. À titre d'exemple, un particulier qui déclarerait 20 000 \$ en revenus d'emploi et 20 000 \$ en revenus d'assurance-emploi ajustés ne sera considéré en emploi que la moitié de l'année et sera comptabilisé comme 0,5 travailleur. En revanche, un particulier qui déclare uniquement des revenus d'emploi comptera pour 1,0 travailleur. Cette nouvelle approche, comparativement à l'ancienne, a l'avantage de mieux rendre compte du degré de participation au marché du travail de chaque particulier au cours d'une année donnée.

2. Ajustement des prestations d'assurance-emploi

Aux fins de calcul, les montants déclarés sur le formulaire TP-1 au titre de l'assurance-emploi sont désormais ajustés afin de les ramener à une échelle comparable aux revenus d'emploi. Il importe de mentionner que selon les règles actuelles de l'assurance-emploi, le taux de remplacement de revenu de ce programme fédéral, c'est-à-dire la proportion dans laquelle le revenu qui est tiré du travail est remplacé par les prestations d'assurance-emploi, s'établit à 55 %. Les prestations d'assurance-emploi déclarées par les particuliers ont donc été ajustées pour que celles-ci reflètent des taux de remplacement du revenu de travail de 100 %². Sans cet ajustement, l'emploi serait surestimé.

3. Prestataires d'assurance parentale

Une autre source importante de révision a trait aux prestataires d'assurance parentale qui sont désormais considérés comme des personnes occupant un emploi, c'est-à-dire faisant partie des travailleurs, conformément aux normes internationales en vigueur. En effet, selon le Bureau international du travail (BIT), les personnes temporairement absentes de leur travail pour raison de congé de maternité ou parental devraient être considérées comme pourvues d'un emploi salarié, à condition qu'elles aient un lien formel avec leur emploi. Ainsi, aux fins de calcul du nombre de travailleurs et pour se conformer aux normes internationales, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) sont depuis 2007 comptabilisées par l'ISQ comme des revenus d'emploi³. La prise en compte des prestataires du RQAP a eu pour effet de faire augmenter légèrement le nombre de travailleurs chez les femmes.

1. Ils correspondent aux revenus tirés d'une entreprise individuelle (travailleurs autonomes) ou d'une société de personnes.

2. L'ajustement tient compte également du délai de carence, soit la période d'attente de deux semaines durant laquelle aucune prestation d'assurance-emploi n'est versée au prestataire. Cependant, aucun ajustement n'a été apporté pour tenir compte du revenu maximal assurable par le programme d'assurance-emploi. À titre d'information, le maximum de la rémunération assurable s'établissait, en 2014, à 48 600 \$.

3. Bien que le RQAP ait été créé officiellement en 2006 par le gouvernement du Québec, l'ISQ ne dispose des données relatives aux prestations parentales que depuis 2007.

4. Programme de protection des salariés

L'autre changement apporté aux revenus d'emploi est l'ajout des prestations du Programme de protection des salariés (PPS). Ce programme fédéral créé à la fin des années 2000 indemnise les employés pour tout salaire, indemnité de vacances, indemnité de départ et indemnité de préavis impayés en cas de faillite ou de mise sous séquestre de leur employeur, en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. Le PPS verse au maximum à l'employé l'équivalent de quatre semaines de salaire impayé.

5. Associés d'une société de personnes

Les revenus tirés d'une société de personnes sont désormais comptabilisés dans les revenus d'entreprise au même titre que les revenus des entreprises individuelles non incorporées (travailleurs indépendants avec ou sans employés). Ce qui signifie que les revenus d'une société de personnes alloués à un associé sont maintenant pris en compte dans le calcul du nombre de travailleurs.

Changement au revenu d'emploi moyen et médian

La population de référence considérée aux fins de calcul du revenu d'emploi moyen et médian n'est plus la même. Dans les estimations publiées antérieurement, seuls les particuliers ayant des revenus d'emploi et d'entreprise comme **principale source de revenus** étaient considérés dans la population de référence. Désormais, **tous les déclarants** ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise sont pris en compte dans les estimations sur le revenu d'emploi moyen et médian.

Révisions des données fiscales de Revenu Québec

Les données du nombre et du taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi des déclarants ont été révisées afin de rendre compte des données les plus complètes et les plus à jour tirées des dossiers fiscaux des particuliers de Revenu Québec. Il importe de savoir que les déclarations de revenus déjà produites par les particuliers peuvent faire l'objet de modifications importantes plusieurs années après leur transmission à Revenu Québec.

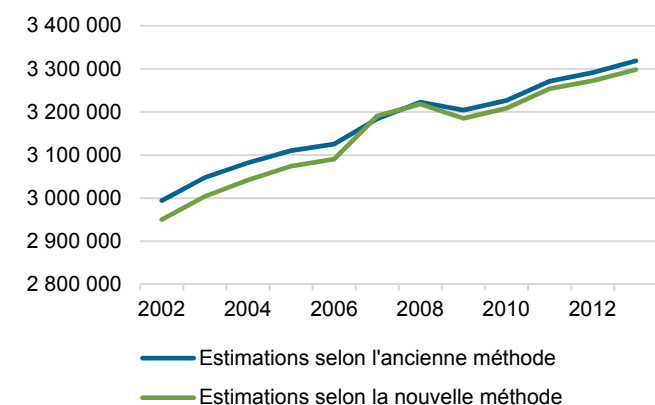
IMPACT DES RÉVISIONS SUR LES ESTIMATIONS

À l'échelle du Québec, le nombre de travailleurs a été révisé à la baisse dans une fourchette comprise entre 1,1 % à 1,5 % de 2002 à 2006, et à la hausse de 0,2 % en 2007, soit l'année où les prestations d'assurance parentale ont été prises en compte pour la première fois par l'ISQ dans ses estimations. Par la suite, soit au cours de la période allant de 2008 à 2013, le nombre de travailleurs a été révisé à la baisse, mais dans une moindre mesure qu'entre 2002 et 2006.

Le taux de travailleurs a été révisé à la baisse pour l'ensemble de la période allant de 2002 à 2013. La différence résultant de cette révision au cours de cette période a été de 0,8 point de pourcentage, en moyenne. La diminution la plus importante s'est produite en 2006, année où le taux de travailleurs a été révisé de 1,3 point de pourcentage.

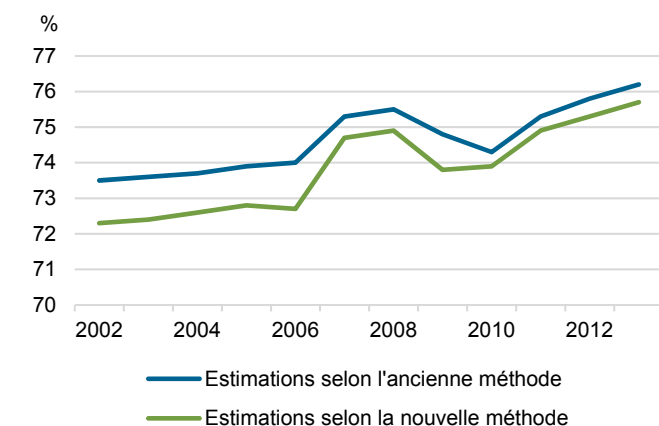
Le revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans a été révisé à la baisse de 2002 à 2013, étant donné les changements apportés à la population de référence, laquelle représente désormais le nombre de déclarants ayant des revenus d'emploi et d'entreprise.

Figure A
Nombre de travailleurs de 25 à 64 ans selon l'ancienne et la nouvelle méthode d'estimation, ensemble du Québec, 2002-2013



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Figure B
Taux de travailleurs de 25 à 64 ans selon l'ancienne et la nouvelle méthode d'estimation, ensemble du Québec, 2002-2013



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

À l'échelle des MRC, le nombre et le taux de travailleurs ont été révisés à la baisse dans presque tous les territoires supralocaux. La révision à la baisse a été particulièrement forte dans les MRC qui comptent, en proportion, un nombre important de prestataires d'assurance-emploi. C'est le cas des MRC des régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi que dans les MRC situées à l'est de la région de la Capitale-Nationale. La nouvelle façon de considérer les montants déclarés au titre de l'assurance-emploi aux fins de calcul du nombre de travailleurs explique en grande partie l'ampleur de la révision des données dans ces MRC. À l'opposé, le nombre et le taux de travailleurs ont été révisés globalement à la hausse dans seulement 12 des 104 MRC. Quant au revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans, il a été revu à la baisse dans l'ensemble des MRC durant la période de 2002 à 2013, quoiqu'à des degrés divers.

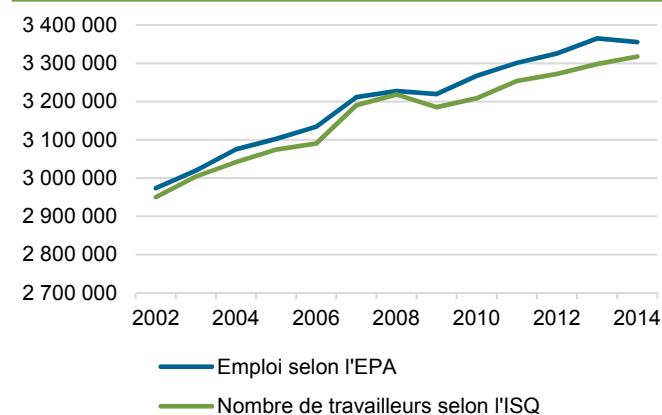
COMPARAISON AVEC LES ESTIMATIONS ANNUELLES DE L'EPA

La présente section compare les estimations révisées sur le nombre et le taux de travailleurs avec celles sur l'emploi et le taux d'emploi de l'*Enquête sur la population active* (EPA) réalisée par Statistique Canada. Cette enquête mensuelle fournit notamment des estimations annuelles à l'échelle québécoise et des régions administratives et elle représente la principale source d'information utilisée par les analystes du marché du travail. Il est ainsi pertinent de voir si les données produites par l'ISQ, à partir des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, montrent les mêmes tendances que celles de l'EPA, lesquelles sont tirées d'une enquête-ménage réalisée à partir d'un échantillon.

À l'échelle du Québec, les estimations de l'emploi de l'EPA et celles du nombre de travailleurs de l'ISQ, chez les 25 à 64 ans, suivent des tendances convergentes à long terme, comme l'illustre la figure C. D'ailleurs, ces deux indicateurs sont en phase avec les cycles économiques. Par exemple, lors de la récession économique de 2008-2009, l'emploi et le nombre de travailleurs étaient en baisse, avant de renouer avec la croissance en 2010. En termes de niveau, l'emploi de l'EPA demeure, toutefois, plus élevé que le nombre de travailleurs estimé par l'ISQ. L'écart entre les deux sources de données est en moyenne de 1,1 % pour la période de 2002 à 2014 et il s'explique principalement par des différences conceptuelles et de mesures.

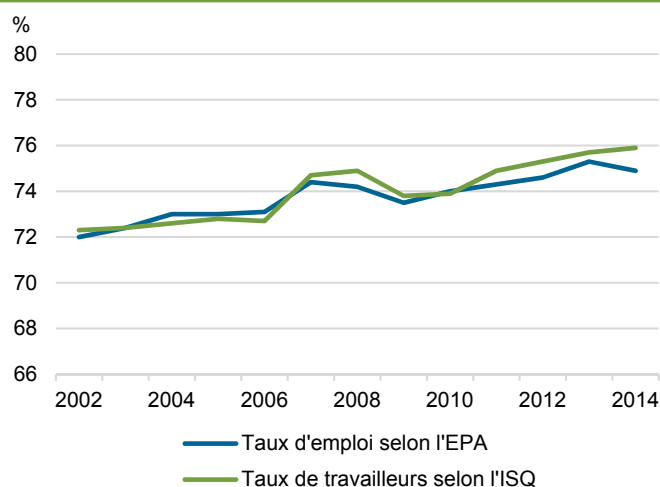
En revanche, le taux de travailleurs estimé par l'ISQ et le taux d'emploi de l'EPA chez les 25 à 64 ans au Québec restent voisins de 2002 à 2013. Il importe de souligner que la révision méthodologique a eu pour effet de rapprocher l'estimation du taux de travailleurs de celle du taux d'emploi de l'EPA. Avant la révision méthodologique, l'écart entre les deux taux pour la période de 2002 à 2013 était de 1,0 point de pourcentage, en moyenne. Depuis la révision, la différence moyenne n'est plus que de 0,4 point.

Figure C
Comparaison entre l'estimation annuelle de l'emploi de l'EPA et celle du nombre de travailleurs produite par l'ISQ, 25-64 ans, ensemble du Québec, 2002-2014



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Figure D
Comparaison entre le taux d'emploi de l'EPA et le taux de travailleurs estimé par l'ISQ, 25-64 ans, ensemble du Québec, 2002-2014



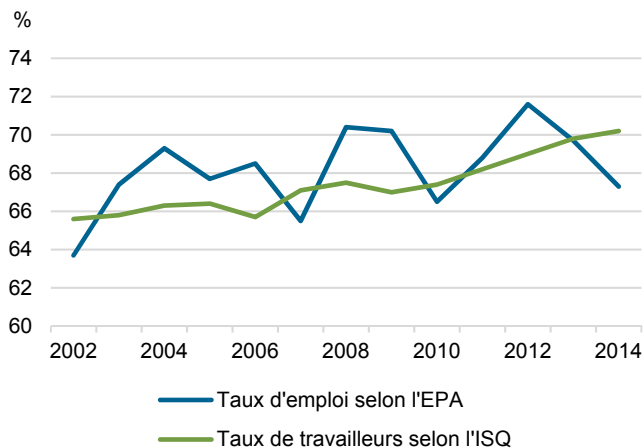
Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

À l'échelle régionale, les estimations annuelles de l'EPA et celles de l'ISQ montrent parfois des tendances divergentes, particulièrement dans les régions administratives les moins peuplées.

C'est le cas du Bas-Saint-Laurent et du Centre-du-Québec, où les estimations de l'emploi et du taux d'emploi de l'EPA fluctuent considérablement d'une année à l'autre, tandis que les indicateurs du marché du travail de l'ISQ évoluent de façon relativement stable de 2002 à 2014, comme en témoignent les figures E et F. Il faut comprendre que les estimations régionales de l'EPA sont sujettes à une plus grande variabilité que celles produites à l'échelle provinciale. La volatilité des estimations de l'EPA s'explique principalement par la taille d'échantillon qui est relativement faible dans ces régions¹.

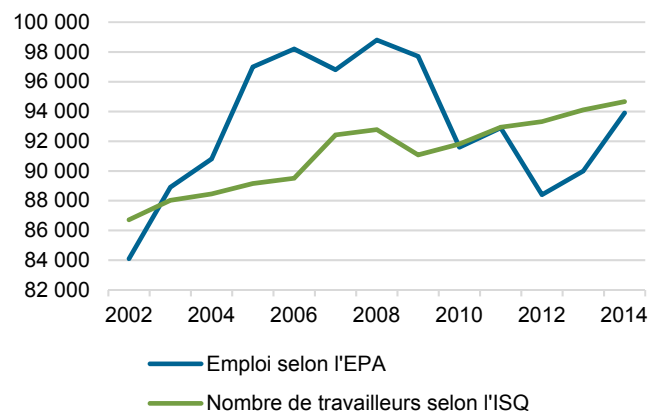
Contrairement à l'EPA², les estimations de l'ISQ ne sont pas sujettes à l'erreur d'échantillonnage puisqu'elles sont établies à partir des données fiscales des particuliers. En effet, cette source de données administratives couvre la quasi-totalité de la population des 25 à 64 ans. En 2014, un peu plus de 4,3 millions de particuliers de 25 à 64 ans avaient produit une déclaration de revenus, ce qui représente plus de 96 % de la population de ce groupe d'âge au Québec. Avec un tel niveau de couverture, les données fiscales s'apparentent davantage à un recensement de la population, ce qui permet à l'ISQ de produire des estimations annuelles de qualité à des échelles géographiques relativement fines, malgré les problèmes inhérents à l'utilisation de données provenant de fichiers administratifs.

Figure E
Comparaison entre le taux d'emploi de l'EPA et le taux de travailleurs estimé par l'ISQ, 25-64 ans, Bas-Saint-Laurent, 2002-2014



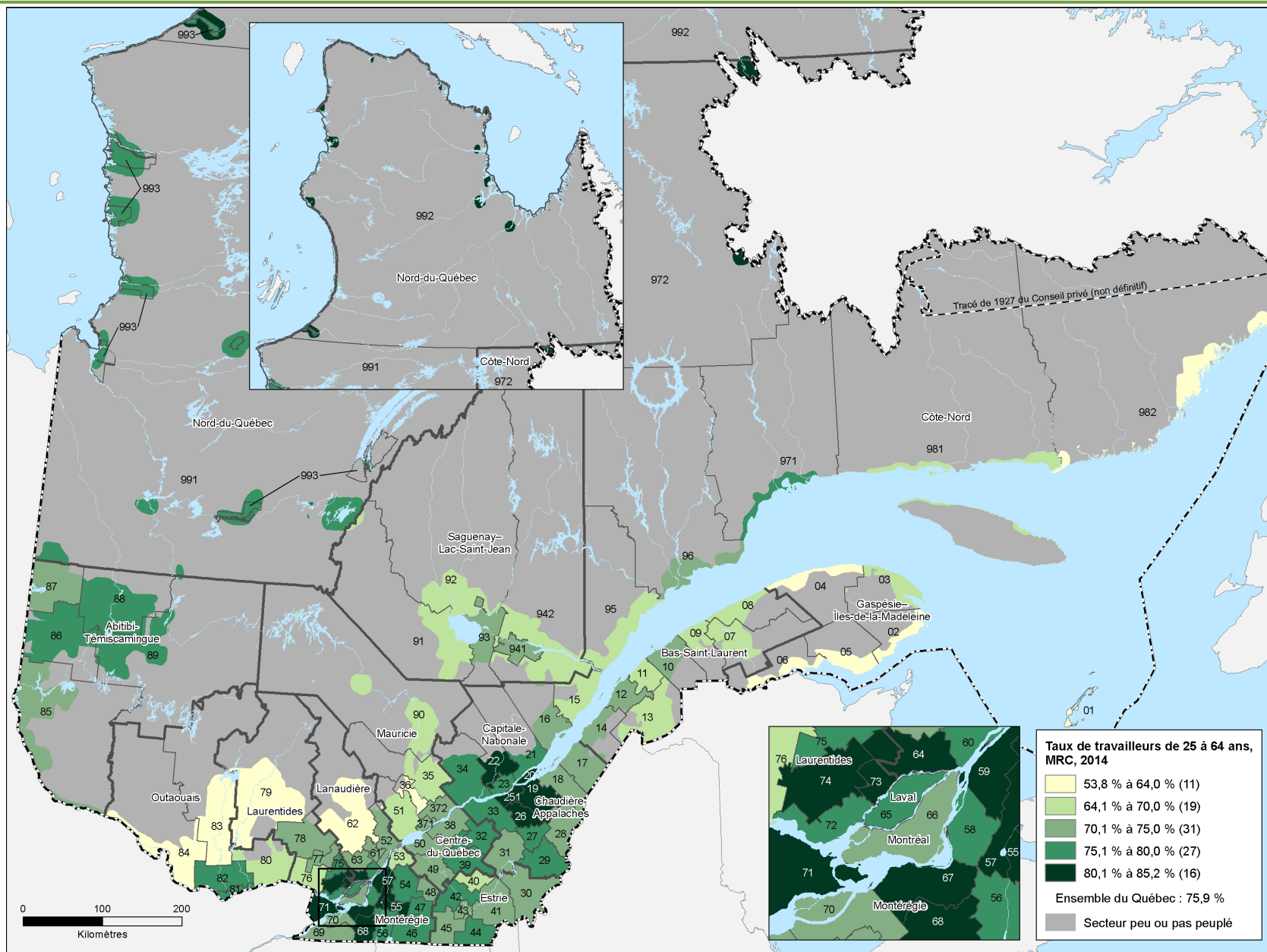
Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Figure F
Comparaison entre l'estimation annuelle de l'emploi de l'EPA et celle du nombre de travailleurs produite par l'ISQ, 25-64 ans, Centre-du-Québec, 2002-2014



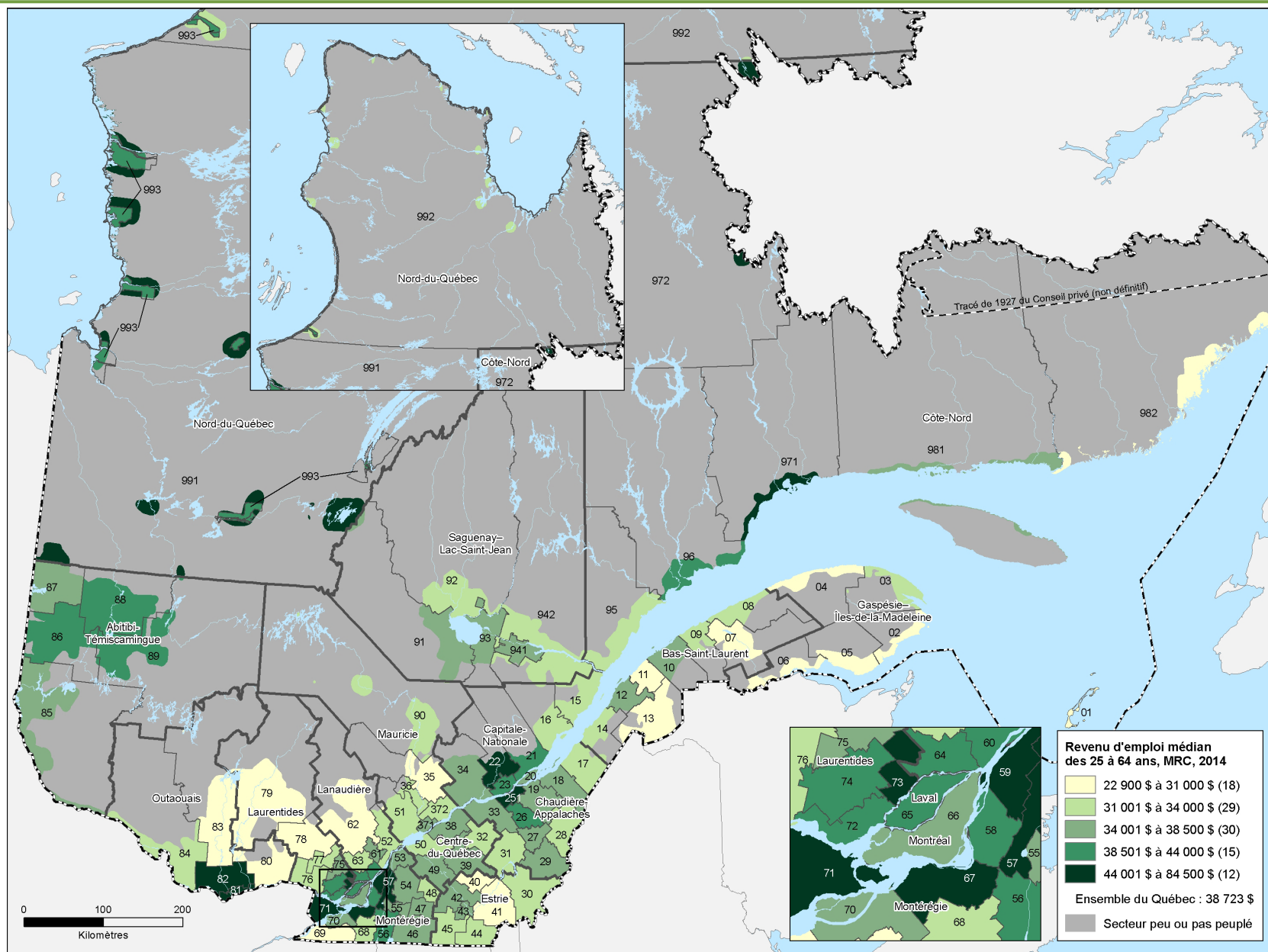
Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

1. Pour plus de renseignements sur la méthode d'échantillonnage de l'EPA, veuillez consulter le [Guide de l'Enquête sur la population active](#) de Statistique Canada.
2. La taille de l'échantillon de l'EPA au Québec était de 10 185 ménages en 2015.



1. La correspondance entre les codes géographiques des MRC et leurs noms se trouve au [tableau 7](#).

Sources : Institut de la statistique du Québec : indicateurs du marché du travail; Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles : hydrographie et limites administratives; Statistique Canada : écoumène de la population de 2011 au 1 : 20 000 000, modifié par l'Institut de la statistique du Québec.



1. La correspondance entre les codes géographiques des MRC et leurs noms se trouve au [tableau 7](#).

Sources : Institut de la statistique du Québec : indicateurs du marché du travail; Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles : hydrographie et limites administratives; Statistique Canada : écoumène de la population de 2011 au 1 : 20 000 000, modifié par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 7

Nombre et taux de travailleurs ainsi que revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans, MRC classées par région administrative, 2009 et 2014

Code géo.	Région administrative et MRC ¹	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
		2009 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2009	2009 ^r	2014 ^p	Écart 2014-2009	2009 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2009
		n		%	%		points de pourcentage	\$		%
01	Bas-Saint-Laurent	73 796	73 751	- 0,1	67,0	70,2	3,2	28 029	33 656	20,1
07	La Matapédia	6 116	6 256	2,3	59,4	65,1	5,7	22 030	29 574	34,2
08	La Matanie	7 512	7 458	- 0,7	61,0	65,4	4,4	26 447	32 278	22,0
09	La Mitis	6 662	6 590	- 1,1	62,9	67,0	4,1	25 606	31 675	23,7
10	Rimouski-Neigette	21 722	22 070	1,6	71,3	73,0	1,7	32 821	37 476	14,2
11	Les Basques	3 054	2 957	- 3,2	62,8	66,8	4,0	22 991	28 286	23,0
12	Rivière-du-Loup	13 464	13 319	- 1,1	72,6	74,1	1,5	30 178	35 494	17,6
13	Témiscouata	7 106	7 075	- 0,4	62,8	67,4	4,6	23 816	29 712	24,8
14	Kamouraska	8 160	8 026	- 1,6	69,6	72,4	2,8	27 934	32 222	15,4
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	103 066	104 933	1,8	67,7	70,7	3,0	31 270	36 625	17,1
91	Le Domaine-du-Roy	11 435	11 615	1,6	64,9	69,9	5,0	28 515	35 148	23,3
92	Maria-Chapdelaine	9 087	9 222	1,5	64,4	69,3	4,9	26 397	32 800	24,3
93	Lac-Saint-Jean-Est	19 255	19 852	3,1	67,8	70,3	2,5	30 528	35 888	17,6
941	Saguenay	55 685	55 753	0,1	69,5	71,5	2,0	33 746	38 286	13,5
942	Le Fjord-du-Saguenay	7 604	8 491	11,7	63,9	68,8	4,9	27 560	33 768	22,5
03	Capitale-Nationale	294 701	305 249	3,6	76,8	78,6	1,8	36 606	41 936	14,6
15	Charlevoix-Est	6 022	5 916	- 1,8	66,3	69,2	2,9	26 418	32 487	23,0
16	Charlevoix	4 999	5 013	0,3	70,1	73,3	3,2	27 457	32 800	19,5
20	L'Île-d'Orléans	3 027	3 277	8,3	76,7	80,6	3,9	33 500	35 528	6,1
21	La Côte-de-Beaupré	11 156	12 089	8,4	76,4	78,5	2,1	35 781	41 916	17,1
22	La Jacques-Cartier	17 261	20 563	19,1	82,4	84,4	2,0	41 629	48 163	15,7
23	Québec	232 761	236 668	1,7	77,4	78,7	1,3	37 272	42 544	14,1
34	Portneuf	19 475	21 723	11,5	71,9	75,8	3,9	31 543	37 600	19,2
04	Mauricie	95 725	95 868	0,1	66,9	68,9	2,0	29 556	34 253	15,9
35	Mékinac	4 359	4 265	- 2,2	62,2	66,2	4,0	23 261	27 994	20,4
36	Shawinigan	16 835	16 418	- 2,5	61,6	63,6	2,0	27 821	31 658	13,8
371	Trois-Rivières	48 743	49 047	0,6	69,6	71,2	1,6	32 225	36 792	14,2
372	Les Chenaux	6 998	7 345	5,0	68,7	71,2	2,5	28 540	33 503	17,4
51	Maskinongé	13 708	13 740	0,2	66,9	69,5	2,6	26 660	31 561	18,4
90	La Tuque	5 082	5 053	- 0,6	63,4	64,7	1,3	28 187	33 541	19,0
05	Estrie	117 779	122 666	4,1	71,3	74,4	3,1	29 718	35 688	20,1
30	Le Granit	8 546	8 402	- 1,7	71,3	74,0	2,7	26 757	32 714	22,3
40	Les Sources	4 934	4 915	- 0,4	63,6	67,8	4,2	23 509	30 155	28,3
41	Le Haut-Saint-François	8 281	8 557	3,3	68,3	72,0	3,7	24 928	30 867	23,8
42	Le Val-Saint-François	11 976	12 599	5,2	72,1	76,9	4,8	30 000	37 021	23,4
43	Sherbrooke	58 623	61 531	5,0	72,8	74,8	2,0	32 817	37 969	15,7
44	Coaticook	7 047	7 353	4,3	74,9	79,8	4,9	27 336	33 244	21,6
45	Memphrémagog	18 372	19 309	5,1	68,7	72,6	3,9	27 180	33 487	23,2
06	Montréal	744 901	788 734	5,9	72,3	74,7	2,4	31 971	36 296	13,5
66	Montréal	744 901	788 734	5,9	72,3	74,7	2,4	31 971	36 296	13,5
07	Outaouais	153 079	155 158	1,4	76,5	76,1	- 0,4	40 842	44 367	8,6
80	Papineau	7 899	8 210	3,9	64,4	66,9	2,5	26 150	30 293	15,8
81	Gatineau	112 705	113 586	0,8	79,0	77,9	- 1,1	44 374	47 036	6,0
82	Les Collines-de-l'Outaouais	21 152	21 960	3,8	80,5	79,4	- 1,1	45 000	50 094	11,3
83	La Vallée-de-la-Gatineau	6 774	6 915	2,1	59,3	62,4	3,1	23 394	27 803	18,8
84	Pontiac	4 549	4 487	- 1,4	61,3	63,2	1,9	25 406	31 739	24,9

Tableau 7 (suite)

Nombre et taux de travailleurs ainsi que revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans, MRC classées par région administrative, 2009 et 2014

Code géo.	Région administrative et MRC ¹	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
		2009 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2009	2009 ^r	2014 ^p	Écart 2014-2009	2009 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2009
		n		%	%		points de pourcentage	\$		%
08	Abitibi-Témiscamingue	56 050	59 289	5,8	70,1	74,6	4,5	33 030	41 171	24,6
85	Témiscamingue	6 009	6 153	2,4	67,2	71,8	4,6	27 403	37 184	35,7
86	Rouyn-Noranda	16 439	17 330	5,4	72,9	75,9	3,0	36 000	42 320	17,6
87	Abitibi-Ouest	7 325	7 837	7,0	64,9	70,9	6,0	29 430	38 339	30,3
88	Abitibi	9 565	10 191	6,5	70,7	75,5	4,8	31 921	40 652	27,4
89	La Vallée-de-l'Or	16 712	17 778	6,4	70,8	75,5	4,7	34 158	42 830	25,4
09	Côte-Nord	37 535	37 217	- 0,8	69,5	72,0	2,5	34 469	41 475	20,3
95	La Haute-Côte-Nord	4 032	3 987	- 1,1	60,7	64,7	4,0	24 549	31 204	27,1
96	Manicouagan	13 212	12 269	- 7,1	71,4	70,6	- 0,8	37 679	40 486	7,4
971	Sept-Rivières	14 340	14 766	3,0	72,4	76,3	3,9	37 948	47 525	25,2
972	Caniapiscou	1 857	1 945	4,7	81,3	85,2	3,9	66 339	84 362	27,2
981	Minganie	2 453	2 623	6,9	63,8	67,7	3,9	27 000	36 651	35,7
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	1 641	1 627	- 0,9	56,0	61,3	5,3	17 493	26 218	49,9
10	Nord-du-Québec	14 863	15 540	4,6	78,0	79,8	1,8	34 794	41 337	18,8
991	Jamésie	6 274	6 294	0,3	75,0	79,1	4,1	38 161	47 497	24,5
992	Administration régionale Kativik	3 912	4 276	9,3	84,1	83,1	- 1,0	32 798	33 800	3,1
993	Eeyou Istchee ²	4 677	4 970	6,3	77,4	77,9	0,5	32 457	39 638	22,1
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	30 396	30 298	- 0,3	56,5	60,3	3,8	21 308	28 273	32,7
01	Les Îles-de-la-Madeleine	4 601	4 473	- 2,8	59,6	63,5	3,9	19 373	27 120	40,0
02	Le Rocher-Percé	5 165	5 187	0,4	49,3	53,8	4,5	16 900	22 909	35,6
03	La Côte-de-Gaspé	6 543	6 425	- 1,8	63,6	66,2	2,6	26 970	33 733	25,1
04	La Haute-Gaspésie	3 417	3 411	- 0,2	49,6	53,9	4,3	19 023	25 181	32,4
05	Bonaventure	5 869	5 926	1,0	58,4	62,4	4,0	22 628	29 694	31,2
06	Avignon	4 801	4 876	1,6	57,1	60,5	3,4	22 487	29 339	30,5
12	Chaudière-Appalaches	171 169	174 841	2,1	76,2	78,7	2,5	33 031	38 927	17,8
17	L'Islet	7 050	7 081	0,4	70,4	74,7	4,3	27 630	33 400	20,9
18	Montmagny	8 458	8 606	1,7	68,4	73,5	5,1	28 850	35 214	22,1
19	Bellechasse	14 484	15 700	8,4	77,3	80,5	3,2	31 800	38 292	20,4
251	Lévis	63 734	63 140	- 0,9	80,9	81,9	1,0	39 405	45 943	16,6
26	La Nouvelle-Beauce	15 194	16 350	7,6	80,7	82,9	2,2	33 037	39 104	18,4
27	Robert-Cliche	7 655	7 729	1,0	76,2	78,6	2,4	29 367	34 677	18,1
28	Les Etchemins	6 134	6 112	- 0,4	67,1	70,9	3,8	25 834	33 020	27,8
29	Beauce-Sartigan	20 711	21 441	3,5	74,4	77,2	2,8	29 481	35 500	20,4
31	Les Appalaches	15 580	15 242	- 2,2	68,4	70,9	2,5	27 679	32 912	18,9
33	Lotbinière	12 169	13 440	10,4	76,3	80,0	3,7	29 166	35 433	21,5
13	Laval	166 909	177 064	6,1	78,7	79,8	1,1	36 432	40 660	11,6
65	Laval	166 909	177 064	6,1	78,7	79,8	1,1	36 432	40 660	11,6
14	Lanaudière	194 581	204 570	5,1	74,8	76,0	1,2	34 547	39 207	13,5
52	D'Autray	16 117	16 435	2,0	69,3	71,3	2,0	29 179	33 315	14,2
60	L'Assomption	52 260	53 144	1,7	78,7	79,1	0,4	38 732	43 230	11,6
61	Joliette	23 842	24 973	4,7	70,5	71,6	1,1	32 175	36 353	13,0
62	Matawinie	17 161	17 466	1,8	62,6	63,9	1,3	24 678	28 998	17,5
63	Montcalm	18 683	21 447	14,8	70,0	73,2	3,2	28 483	33 477	17,5
64	Les Moulins	66 518	71 105	6,9	80,4	81,4	1,0	38 208	43 854	14,8

Tableau 7 (suite)

Nombre et taux de travailleurs ainsi que revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans, MRC classées par région administrative, 2009 et 2014

Code géo.	Région administrative et MRC ¹	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
		2009 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2009	2009 ^r	2014 ^p	Écart 2014-2009	2009 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2009
		n		%	%		points de pourcentage	\$		%
15	Laurentides	230 532	244 014	5,8	75,0	76,4	1,4	33 912	38 987	15,0
72	Deux-Montagnes	42 358	44 007	3,9	78,7	79,9	1,2	36 708	42 004	14,4
73	Thérèse-De Blainville	66 320	67 547	1,9	80,2	80,9	0,7	40 573	45 534	12,2
74	Mirabel	18 462	22 946	24,3	81,6	83,8	2,2	36 644	42 730	16,6
75	La Rivière-du-Nord	46 188	51 754	12,1	73,3	75,1	1,8	32 857	37 806	15,1
76	Argenteuil	11 429	11 866	3,8	66,1	68,5	2,4	27 735	31 918	15,1
77	Les Pays-d'en-Haut	16 044	16 070	0,2	70,7	70,4	- 0,3	27 731	32 895	18,6
78	Les Laurentides	17 666	17 816	0,8	69,2	70,6	1,4	25 132	29 260	16,4
79	Antoine-Labelle	12 065	12 008	- 0,5	60,6	63,2	2,6	22 693	28 364	25,0
16	Montérégie	609 234	633 806	4,0	76,9	78,6	1,7	36 210	41 354	14,2
46	Brome-Missisquoi	21 934	22 939	4,6	73,1	75,6	2,5	28 757	34 337	19,4
47	La Haute-Yamaska	34 054	35 306	3,7	73,5	75,6	2,1	31 200	36 760	17,8
48	Acton	5 913	6 147	4,0	70,1	74,9	4,8	26 230	32 306	23,2
53	Pierre-De Saurel	18 853	18 642	- 1,1	65,6	68,6	3,0	31 433	37 146	18,2
54	Les Maskoutains	34 708	35 501	2,3	76,0	77,5	1,5	32 065	37 003	15,4
55	Rouville	15 181	16 542	9,0	77,9	80,9	3,0	33 506	38 468	14,8
56	Le Haut-Richelieu	47 835	48 258	0,9	75,9	77,0	1,1	34 322	39 283	14,5
57	La Vallée-du-Richelieu	53 373	56 179	5,3	81,9	83,2	1,3	41 651	48 718	17,0
58	Longueuil	166 370	170 732	2,6	76,3	77,7	1,4	37 952	42 443	11,8
59	Marguerite-D'Youville	34 233	35 458	3,6	82,2	83,3	1,1	42 997	48 768	13,4
67	Roussillon	71 803	75 589	5,3	80,4	81,7	1,3	39 962	45 461	13,8
68	Les Jardins-de-Napierville	11 716	13 810	17,9	78,3	82,1	3,8	28 495	31 898	11,9
69	Le Haut-Saint-Laurent	7 844	8 031	2,4	67,3	70,9	3,6	25 533	29 890	17,1
70	Beauharnois-Salaberry	23 424	24 180	3,2	70,2	72,0	1,8	32 000	37 165	16,1
71	Vaudreuil-Soulanges	61 993	66 492	7,3	81,0	82,0	1,0	39 648	44 952	13,4
17	Centre-du-Québec	91 085	94 662	3,9	71,8	74,6	2,8	29 031	34 617	19,2
32	L'Érable	9 055	9 288	2,6	73,1	76,7	3,6	26 639	32 411	21,7
38	Bécancour	7 718	7 832	1,5	70,8	72,1	1,3	29 468	35 319	19,9
39	Arthabaska	27 363	28 270	3,3	72,9	75,3	2,4	29 041	34 713	19,5
49	Drummond	38 128	40 270	5,6	71,1	74,1	3,0	29 929	35 429	18,4
50	Nicolet-Yamaska	8 821	9 002	2,1	71,4	74,6	3,2	27 223	32 820	20,6
Ensemble du Québec		3 185 401	3 317 660	4,2	73,8	75,9	2,1	33 721	38 723	14,8

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Abréviations et signes conventionnels : \$ En dollars p Donnée provisoire r Donnée révisée n Nombre Var. Variation % Pour cent	Cette publication a été réalisée par : Stéphane Ladouceur Marie-Hélène Provençal Sous la direction de : Pierre Cauchon Avec l'assistance technique de : Sophie Desfossés Virginie Lachance	Dépôt légal Bibliothèque et Archives Canada Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2 ^e trimestre 2016 ISSN 2291-0867 (en ligne)
	Cartographie : Maxime Keith Révision linguistique : Esther Frève Pour plus de renseignements : Marie-Hélène Provençal Direction des statistiques sectorielles et du développement durable Institut de la statistique du Québec 200, chemin Sainte-Foy, 3 ^e étage Québec (Québec) G1R 5T4 Téléphone : (418) 691-2411, poste 3171 Courriel : marie-helene.provençal@stat.gouv.qc.ca	© Gouvernement du Québec Institut de la statistique du Québec Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouver- nement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm 